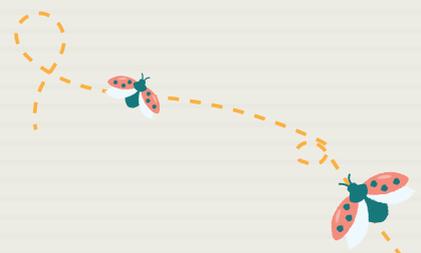


*Quand maman et papa  
ne sont pas là,  
qui m'accueille ?*



*Une assistante maternelle*



*C'est bientôt ma première rentrée !*

*Papa et maman m'ont expliqué que j'allais être gardé par une assistante maternelle que je pourrais appeler « tata » ou « nounou ».*

*C'est chouette, elle va s'occuper de moi pendant qu'ils seront au travail.  
En plus, je vais être avec d'autres enfants pour apprendre à prêter  
et jouer avec des copains et des copines.*

## *Qu'apporte la formation de base et la formation continue ?*

### *La formation initiale des assistantes maternelles*

La formation initiale obligatoire que nous avons suivie pour obtenir notre agrément, délivré par la Protection Maternelle et Infantile, s'est déroulée sur 120 heures :

*80 heures divisées en 3 blocs de compétences avant l'accueil du 1er enfant.*

- Besoins fondamentaux de l'enfant,
- Spécificités du métier d'assistant maternel,
- Rôle de l'assistant maternel et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant.

Une évaluation écrite des acquis nous a permis de valider la première partie de la formation.

*40 heures post-accueil nous ont préparé aux 2 épreuves du CAP  
Accompagnement Éducatif Petite Enfance.*

- Accompagner le développement du jeune enfant (présentation de 2 fiches à l'oral),
- Exercer son activité en accueil individuel (présentation de son projet d'accueil),
- 10 heures de formation aux gestes de premiers secours PSC1.



## *La formation initiale nous a permis d'acquérir de nouvelles compétences*

- Identifier les besoins des enfants,
- Installer et **sécuriser des espaces de vie** des enfants,
- Assurer les soins d'hygiène corporelle et le confort des enfants,
- Contribuer au **développement** et à la socialisation des enfants,
- Organiser les activités des enfants,
- Établir des relations professionnelles,
- **S'adapter à une situation non prévue.**

## *La formation initiale nous a aussi permis d'améliorer nos connaissances dans les domaines suivants :*

- Les besoins et les facteurs de développement de l'enfant,
- **Les troubles et les maladies courantes** de l'enfant,
- Le **cadre juridique** et institutionnel de l'enfant et de la famille, notamment en matière d'accueil individuel de l'enfant,
- La communication appliquée au secteur professionnel,
- L'organisation générale du corps humain et ses fonctions,
- **La nutrition et l'alimentation,**
- La qualité de vie dans le logement et la **prévention des accidents domestiques.**



## *La formation continue*

Les formations continues nous permettent de valoriser nos savoirs en complétant nos compétences. Elles nous offrent la possibilité d'échanger entre professionnelles. Grâce aux formations continues, nous avons l'opportunité de renforcer nos connaissances théoriques et pratiques dans l'accompagnement de l'enfant.



Professionalisation

Enrichissement

Formations  
continues

Assurance

Confiance

# Pourquoi l'accueil individuel ?

## L'intérêt de l'accueil individuel

Chez une assistante maternelle, l'accueil est individuel et reste familial. La professionnelle s'adapte au rythme de chaque enfant pour l'accompagner dans son développement physique et intellectuel. Nous sommes à l'écoute des parents et de leurs attentes pour contribuer à une co-éducation sereine.



Assistante maternelle

Confiance

Sécurité

Besoins de l'enfant

Communication

Être à l'écoute

Relations privilégiées

Respect

Valeurs professionnelles ;  
modalités d'accueil ;  
co-éducation ;  
disponibilité

Respect du rythme ;  
disponibilité

Parent

Bien-être ; sérénité

Enfant

# Les relations professionnelles

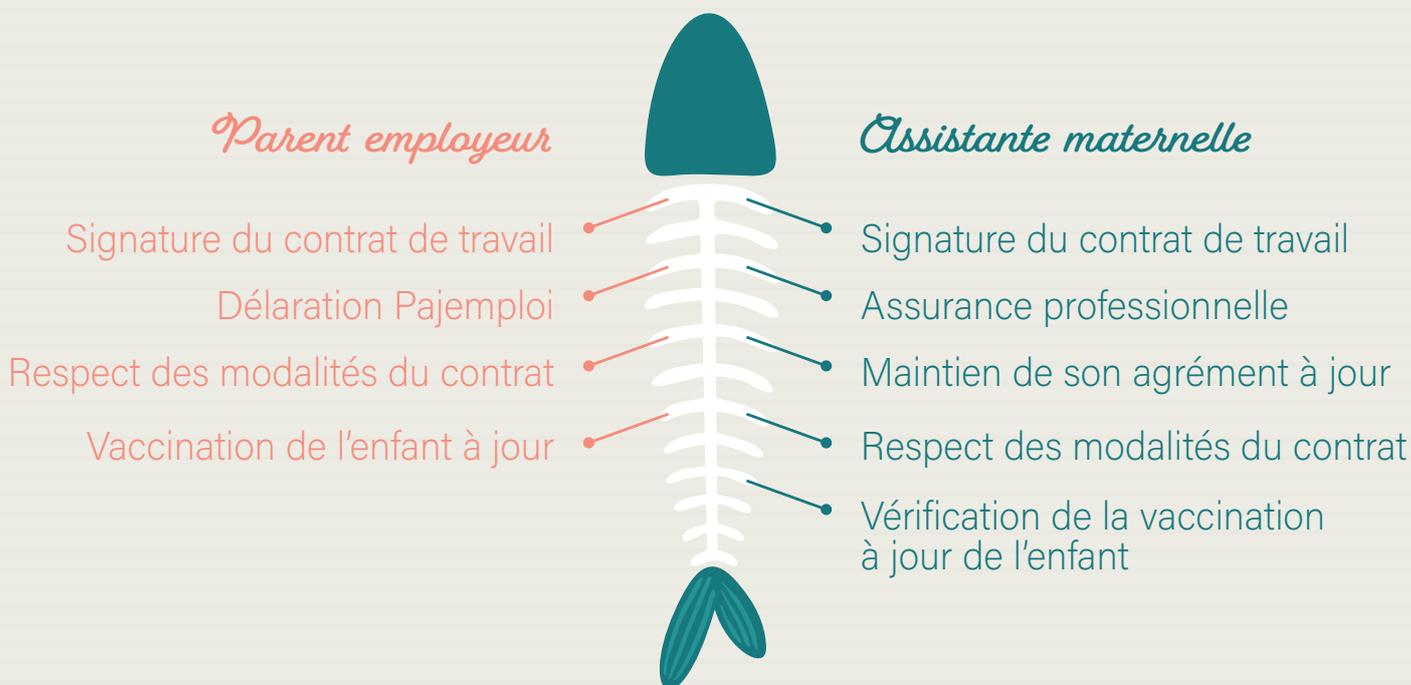
## Un travail d'équipe avec la famille

Une bonne relation, l'écoute des attentes des deux parties, la communication permettent une qualité d'accueil adaptée à l'enfant, aux familles, à l'assistante maternelle et à la famille de l'assistante maternelle.



## Le contrat de travail : les obligations de chacun

Une bonne relation s'établit aussi par la signature, entre le parent employeur et l'assistante maternelle, d'un contrat de travail qui définit les modalités d'accueil de l'enfant ainsi que les obligations de chacun.



# Déroulement du quotidien

*Notre journée évolue autour du rythme d'éveil et de sommeil des enfants*

Les temps forts comme l'accueil du matin, les sorties, les repas et les temps calmes restent toujours des repères importants chez les tout-petits ; même si les journées ne sont jamais identiques.

1

## Rituel de séparation

Permet une mise en place de la journée, une **séparation facile** avec le parent.

2



## Jeu libre ou activité

Découverte, imagination, plaisir de faire et d'offrir.

3

## Sorties, promenades, Relais Coccynelles

Permet **de s'aérer**, de découvrir la nature, les saisons, notre environnement.

4



## Temps calme, lecture, comptines

Moment de pause, d'écoute et de découverte, une **cohésion du groupe d'enfants**.

5

## Repas en groupe

Permet de **découvrir ou redécouvrir de nouveaux goûts, textures**, d'échanger sur la matinée et les attentes de la journée.

6

## Temps calme, lecture, comptines

7



## Sieste

9



## Jeu libre

10

## Départ et rituel

Permettent de **finaliser la journée** chez l'assistante maternelle, et de commencer la journée avec maman et papa.

8

## Goûter

Les semaines et les journées se suivent mais ne se ressemblent pas. Elles sont modulables en fonction des attentes des enfants, de leur état de santé, du temps...

# Paroles d'assistantes maternelles

« C'est par choix que j'ai changé d'orientation professionnelle afin d'**apporter aux parents l'accueil que j'aurai aimé avoir pour mes enfants.** »



« Un grand **épanouissement** auprès des enfants. »

« Ce métier m'apporte de la joie, un réel **plaisir de m'occuper des enfants.** »



« C'est important pour moi de **garder contact** avec les enfants quand ils sont grands. »





*Relais Coccynelles*  
*Communauté de Communes Yonne Nord*

52 Faubourg de Villeperrot, 89140 PONT-SUR-YONNE  
03.86.96.33.10 | 07.72.66.64.43 | [relaiscoccynelles@ccyn.fr](mailto:relaiscoccynelles@ccyn.fr)

[www.yonne-nord.fr](http://www.yonne-nord.fr)

Ce livret a été réalisé par :  
*Carole, Caroline, Céline, Christelle, Elodie, Emilie, Mariam, Nadine, Odette,  
Prescillia, Séverine et Valérie, assistantes maternelles de la CCYN.*  
*Mise en page par Eléna.*